

information

N° 25



On roule des mécaniques avec Diana.
Sa passion? Les voitures.
A découvrir sur www.ne.ch/monjobetmoi

DANS CE NUMÉRO

L'ÉCOLE EN MUTATION

QUEL-LE APPRENTI-E
ENGAGER ?
COMMENT S'Y RETROUVER ?

CONDITIONS D'ACCÈS AUX
FORMATIONS DU SECONDAIRE 2

CAPA'CITÉ

EDITO

Un terreau fertile pour l'éclosion des jeunes talents



DÈS LA RENTRÉE D'AOÛT 2018, LES ÉLÈVES NEUCHÂTELOIS EN RECHERCHE D'UNE PLACE D'APPRENTISSAGE N'AURONT PLUS LE MÊME PROFIL QU'AUJOURD'HUI À LA FIN DE LEUR ÉCOLE OBLIGATOIRE.

En effet, la rénovation du cycle 3 entraîne la suppression des sections maturités, moderne et préprofessionnelle. Cette nouvelle organisation, entrée en vigueur en août 2015, touche l'ensemble des élèves, de la 9^e à la 11^e année.

Son but ? Permettre à chaque élève d'accroître ses connaissances et de développer ses compétences selon un enseignement en deux niveaux. L'école obligatoire est un tremplin vers toute formation, qu'elle soit de nature professionnelle ou générale. Le Conseil d'État s'efforce ainsi de mettre en œuvre les mesures adéquates permettant une meilleure transition entre le monde de l'école et celui des entreprises.

Ainsi, à la mise en place d'une structure d'orientation professionnelle et d'aide au choix en 10^e année, s'ajouteront, en dernière année scolaire, des cours à options visant à donner une première approche du monde professionnel.

Ces nouveautés vous amèneront, vous les entreprises formatrices, à appréhender de manière différente les critères jusque-là utilisés dans vos choix d'engagement d'apprenti-e-s. La présente édition du Bulletin d'informations vise à vous informer de cette grande mutation que vit le dernier cycle de l'école obligatoire.

Le Conseil d'État souhaite aménager un terreau fertile pour la formation. Mais, sans votre concours, aucune éclosion n'est possible. Vous informer est donc notre priorité, vous nos partenaires privilégiés, dans le développement de jeunes pousses en devenir.

Monika Maire-Hefti

Conseillère d'État

Cheffe du département de l'éducation et de la famille

L'école en mutation

Le monde change, le monde bouge, l'école aussi !

POUR S'ADAPTER À UN ENVIRONNEMENT CHANGEANT ET EN PERPÉTUEL MOUVEMENT, LA PÉDAGOGIE DOIT ÉVOLUER ET FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT LE PLUS HARMONIEUX ET LE PLUS EFFICACE POSSIBLE POUR CHAQUE ENFANT. LE MONDE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL A SUBI DE PROFONDES MODIFICATIONS CES CINQUANTE DERNIÈRES ANNÉES: L'ANCIEN MODÈLE SCOLAIRE N'EST PLUS EN ADÉQUATION AVEC LES RÉALITÉS DE LA SOCIÉTÉ ACTUELLE.

Aussi, depuis la rentrée scolaire 2015, les élèves neuchâtois entrant en 9^e année ne sont plus répartis en trois sections (préprofessionnelle, moderne et maturités). Ce découpage en fonction des savoirs des élèves - élémentaires, moyens et élevés - est révolu. Place à la rénovation du cycle 3 !

Deux niveaux d'enseignement pour les disciplines principales

La nouvelle organisation prévoit que les élèves d'une classe bénéficient d'un enseignement à deux niveaux (1 et 2) pour les disciplines principales et d'un enseignement commun pour les autres disciplines. Le niveau 1 vise à acquérir des compétences de base et le niveau 2 des compétences plus approfondies. Cet enseignement à niveaux a pour objectif de valoriser les élèves dans toutes leurs compétences.

Les élèves ne sont ainsi plus "enfermés" dans une filière et peuvent, en fonction de leurs résultats, changer de niveau en fin de semestre et en fin d'année scolaire. Grâce à ce système, les élèves donnent plus de sens à leurs apprentissages, progressent davantage dans les disciplines "fortes" et, par conséquent, renforcent leur motivation. La première volée ayant bénéficié d'un enseignement à deux niveaux intégrera les entreprises en août 2018.

Des options professionnelles ou académiques

En 11^e année, les élèves doivent choisir une option leur permettant de préparer leur entrée en formation professionnelle ou générale. Cette option s'ajoute aux disciplines à niveaux et aux disciplines communes. Ce dispositif vise à obtenir un profil, notamment professionnel, plus précis et à offrir une orientation plus ciblée vers la formation souhaitée.

| *DISCIPLINES À NIVEAUX | DISCIPLINES COMMUNES | DISCIPLINES À OPTION | |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · Français · Mathématiques · Allemand · Anglais · Sciences de la nature | <ul style="list-style-type: none"> · Arts visuels · Musique · Éducation physique · Économie familiale · Formation générale · Monde contemporain et citoyeneté | OPTIONS PROFESSIONNELLES <ul style="list-style-type: none"> · Activités créatrices et manuelles · Dessin technique et artistique · Expression orale et corporelle · Informatique appliquée et gestion | OPTIONS ACADÉMIQUES <ul style="list-style-type: none"> · Langues anciennes · Langues modernes · Sciences expérimentales · Sciences humaines |

* Enseignement en deux niveaux (1 et 2)

Quel-le apprenti-e engager ?

LA RÉNOVATION DU CYCLE 3 DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE ENTRAÎNERA UN CHANGEMENT IMPORTANT DES RÉFÉRENCES QUI VOUS SONT FAMILIÈRES LORS DU RECRUTEMENT DE VOS APPRENTI-E-S. AINSI, LES JEUNES QUI PRÉTENDRONT À UNE PLACE D'APPRENTISSAGE DANS VOS ENTREPRISES DÈS 2018 PRÉSENTERONT UN PARCOURS TRÈS DIFFÉRENT DE CELUI DONT VOUS AVEZ L'HABITUDE.

Comment s'y retrouver ?

Quatre critères peuvent faire la différence pour un recrutement :

Les disciplines à niveaux

Chaque élève aura suivi les disciplines principales en niveau 1 ou en niveau 2. Si, par exemple, dans votre domaine les exigences en mathématiques sont importantes, le suivi de la discipline en niveau 2 peut être un atout supplémentaire dans le dossier d'un élève. Pour vous aider dans la détermination des exigences de votre métier, vous pouvez consulter les profils d'exigence que l'Union suisse des arts et métiers (USAM) et la Conférence des directeurs de l'instruction publique (CDIP) ont développés pour les différents CFC (voir graphe ci-contre).

Les options de 11^e année

Les options professionnelles permettent de mieux préparer l'élève vers des choix liés au CFC, et ainsi faciliter la transition entre l'école obligatoire et le monde professionnel. L'élève peut donc tester son intérêt pour un domaine et comprendre ce qui est attendu de lui dans une entreprise.



Le suivi d'une option académique est obligatoire pour entrer au lycée. Toutefois, l'acquisition des connaissances qu'elle apporte peut s'avérer intéressante également dans le cadre d'un apprentissage. A titre d'exemple, l'option "sciences expérimentales" est utile pour un apprentissage dans le domaine technique.

Le portfolio

L'élève qui suit les options professionnelles aura l'occasion d'élaborer un portfolio. Celui-ci contiendra des réalisations et projets menés durant sa scolarité obligatoire, des évaluations de compétences et des aptitudes acquises en stage en entreprise. Ce dossier sera certainement d'un grand intérêt pour découvrir les atouts du jeune candidat à une place d'apprentissage.

La motivation

La motivation reste certainement l'élément le plus déterminant pour la réussite d'un apprentissage. Un apprenti motivé a de grandes chances de terminer sa formation et de devenir un professionnel qui fera rayonner votre métier à l'avenir. Aussi, nous ne pouvons que vous recommander de prévoir des stages avant l'engagement de vos futur-e-s apprenti-e-s pour évaluer l'intérêt qu'il-elle porte à votre profession et à votre entreprise.



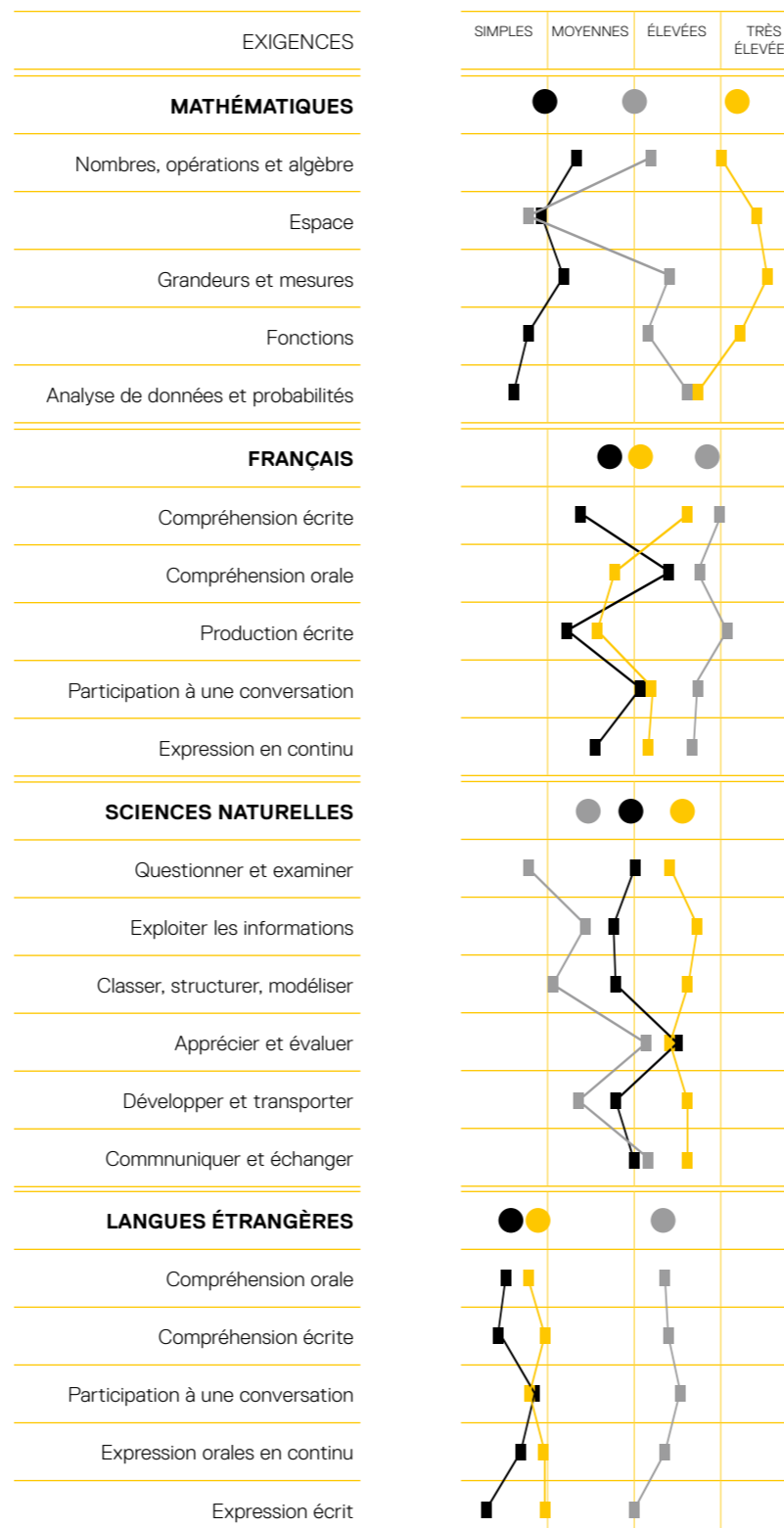
PROFILS D'EXIGENCES

Quelles compétences faut-il posséder pour la profession souhaitée ? Les profils d'exigences présentent les compétences demandées pour les différentes formations professionnelles, de manière systématique et en faisant le lien avec la pratique.



www.profilsdexigences.ch

- Polymécanicien CFC, profil E
- Cuisinier CFC
- Employé de commerce CFC, formation initiale élargie



CONDITIONS D'ACCÈS PAR FILIÈRE

- ▶ L'élève doit être promu en fin de 11^e
- ▶ Les conditions d'accès doivent être remplies à la fin du 1^{er} semestre et en fin de 11^e

| TITRE VISÉ | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------|---------------|--|
| CFC dual AFP dual | Les conditions d'accès ne sont pas liées aux résultats scolaires. Il est nécessaire de : ▶ Trouver une entreprise formatrice ▶ Signer un contrat d'apprentissage | | | |
| | Minimum de niveaux 2 | Minimum de points | Sur | Disciplines <small>Si niveau 2 : multiplication de la moyenne par 1.5</small> |
| CFC plein temps | – | 16 | 4 disciplines | FRA MAT ALL SCN |
| Maturité spécialisée | 2 | 26 | 5 disciplines | FRA MAT ALL ANG SCN |
| Maturité pro dual 3 ou 4 ans | 2 | 26 | 5 disciplines | FRA MAT ALL ANG SCN |
| Maturité pro 4 ans | 2 | 26 | 5 disciplines | FRA MAT ALL ANG SCN |
| Maturité pro 3 ans | 3 | 29 | 5 disciplines | FRA MAT ALL ANG SCN |
| Maturité gymnasiale | 3 | 34 | 6 disciplines | FRA MAT ALL ANG SCN *Option acad. |

* Note convertie en points, sans multiplication

Conditions d'accès aux formations du secondaire 2

AVEC LE CHANGEMENT D'ORGANISATION DE L'ÉCOLE OBLIGATOIRE (RÉFORME DU CYCLE 3), LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES (SECONDAIRE 2) ONT ÉTÉ REDÉFINIES. CES NOUVEAUTÉS ENTRERONT EN VIGUEUR LORS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018.

Pour les apprentissages en entreprise (en mode dual), les conditions resteront exactement les mêmes qu'aujourd'hui: la signature d'un contrat d'apprentissage reste la condition *sine qua non* et unique pour entrer en formation, sous réserve des tests exigés par les associations ou les entreprises.

En ce qui concerne les formations en école à plein temps menant au CFC ou à une maturité (professionnelle, spécialisée ou gymnasiale), les conditions d'accès se baseront sur:

- ▶ un nombre minimum de disciplines de niveau 2 (niveau le plus élevé) suivies en 11^e année de l'école obligatoire
- ▶ un nombre de points minimum calculés sur les moyennes de disciplines dispensées en 11^e

Afin de différencier les moyennes obtenues dans une discipline en niveau 1 ou en niveau 2, les moyennes de niveau 2 sont pondérées de manière plus importante (x 1.5) dans le but de valoriser les compétences obtenues dans ce cadre-là.

 www.ne.ch/conditions-postobligatoire



Capacité des métiers 2016

LA 6^e ÉDITION DU SALON DES MÉTIERS DU CANTON DE NEUCHÂTEL SE TIENDRA DU 8 AU 14 SEPTEMBRE, AU CŒUR DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS.

L'édition 2016 de Capa'cité s'articulera autour de six villages professionnels et du village inFORMATION. C'est une manifestation exceptionnelle pour la jeunesse et les acteurs de la formation professionnelle. En effet, cet événement bisannuel vise à soutenir les jeunes dans le choix de leur métier futur et dans leur entrée dans la vie active. Les précédentes éditions ont attiré un nombre très important de visiteurs, soit entre 60'000 et 80'000 personnes.

Participez à l'aventure

Capa'cité ne pourrait exister sans votre engagement exceptionnel à vous, entreprises formatrices! Le Comité d'organisation de la manifestation tient à vous remercier vivement de votre investissement pour cette grand-messe cantonale de la formation professionnelle. Si vous désirez encore vous joindre à cette aventure et y participez, n'hésitez pas à prendre contact avec le Comité de l'Association Capa'cité.